



DESTINÉ AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE MONTRÉAL
MAI 2011

le bulletin du RIOCM

ÉDITORIAL

Élections fédérales la démocratie en jeu

PAR SÉBASTIEN RIVARD
COORDONNATEUR

Le 2 mai prochain, les élections fédérales auront lieu. Le milieu communautaire a souvent tendance à regarder les enjeux fédéraux de loin, occupés que nous sommes à surveiller le gouvernement du Québec. Cependant, cette élection est lourde de sens, car la montée des idéologies conservatrices est en train de saper dangereusement les bases de notre démocratie.

Les politiques du gouvernement Harper s'attaquent de plein fouet à toutes les personnes et organisations qui font la promotion de valeurs progressistes, soit en coupant leurs subventions (groupes de femmes), en criminalisant davantage les manifestations (Sommet du G-20) ou encore en introduisant des considérations de politique partisane dans les ONG pour mieux les contrôler (Droits et démocratie). La Coalition Pas de démocratie sans Voix¹ est justement mise sur pied en réaction à ces politiques.

www.pasdedemocratiesansvoix.qc.ca

De nombreux organismes communautaires sont aussi confrontés à des restrictions ou abolitions budgétaires, que ce soit pour la SPLI en itinérance, les projets d'insertion à l'emploi ou encore le logement social. Ces choix politiques se font en même temps que l'on réduit l'impôt des grandes entreprises et qu'on augmente de façon faramineuse les budgets militaires (avions F-35 à plus de 100 M\$ chacun) et de sécurité publique (construction de mégas prisons): des choix lourds de conséquences.

Comme à chaque élection, le RIOCM invite les organismes à organiser des discussions et débats avec leurs membres pour que ceux-ci puissent faire un choix en toute connaissance de cause. En ce sens, nous avons réalisé des entrevues avec les principaux partis politiques fédéraux pour vous aider à mieux connaître leurs positions sur les dossiers d'intérêt pour le milieu communautaire: santé, itinérance, démocratie, fiscalité, etc. **Ce dossier spécial vous a été envoyé récemment et est disponible sur notre site web www.riocm.ca.**

L'heure des choix approche, la démocratie est en jeu. Même si nous avons parfois du mal à croire que notre voix changera quelque chose, notre silence est la pire des options. Les femmes et les hommes du milieu communautaire ont trop vu et connu la souffrance pour se taire, car «Le combat est aussi l'ultime recours de ceux sur qui pèsent le plus durement le poids des violences institutionnelles»¹.

1. Thierry Discepolo, Jacques Luzi, Extrait de *Citations aux combats*, éditions Agone, 1999.



CSSS Jeanne-Mance

L'impact des coupures



PAR SÉBASTIEN RIVARD
COORDONNATEUR

Le RIOCM a décidé de poursuivre sa série d'articles sur ce dossier qui a de grandes conséquences pour la population du Centre-Sud et du Plateau Mont-Royal. Les coupures ne font qu'accentuer les importantes lacunes ce qui met encore plus de pression sur les travailleuses et travailleurs et aussi sur les usagers et la communauté. Quelle sera la réaction du CSSS devant cette situation: se mobiliser pour demander un meilleur soutien financier de l'Agence pour répondre aux besoins ou encore gérer les coupures?

La situation des coupures au CSSS Jeanne-Mance est un symbole important des luttes que nous menons et devons mener partout à Montréal et dans le reste du Québec.

Coupures en CHSLD

Le RIOCM a obtenu de nouvelles informations sur les impacts des coupures sur les services en CHSLD au CSSS Jeanne-Mance. Selon le président du Syndicat, Gilbert Binette, les travailleuses et travailleurs de l'établissement dénoncent les impacts dramatiques sur la clientèle. Des études ont été réalisées par le syndicat au CHSLD Jean-de-la-Lande et au CHSLD Manoir-de-l'Âge-d'Or. Elles mettent en lumière que les coupures de postes ont eu pour conséquences de diminuer les soins de 900 heures par semaine dans le premier cas et de 327 heures par semaine dans le deuxième. Ces coupures de personnel ont eu des impacts sur la quantité et la qualité des services dans les deux établissements: heures de lever prolongées, manque de soins d'hygiène de base, débordement affectant la surveillance des patients sur certains étages. Toujours selon le syndicat, les travailleuses souffrent aussi de plus en plus d'épuisement professionnel.

Contacté par le RIOCM, le CSSS Jeanne-Mance ne nie pas la réduction des heures de soins, mais

affirme que les taux de ressources humaines sont comparables à ceux des autres établissements similaires de Montréal. Les coupures ont entraîné une abolition de 33 postes à temps complet, dont 16 postes de préposés aux bénéficiaires. Le CSSS souligne aussi une réduction importante du recours aux agences privées.

Le RIOCM est très inquiet de la situation et considère que l'on ne peut faire des économies sur le dos des usagers et usagères des établissements. Le bien-être des patients doit être la priorité et il devient urgent de refinancer adéquatement les services en CHSLD.

Soutien à domicile

Les services de soutien à domicile du CSSS sont essentiels pour un nombre important de personnes âgées et handicapées du territoire qui ont des besoins importants tels bains, accompagnement, transport, répit gardiennage et soins infirmiers.

Les coupures de 1,5 M\$ dans ces services ont eu des impacts importants selon les témoignages d'employé-e-s recueillis par le syndicat: allongement des listes d'attentes, réduction du nombre de bains, référence vers des ressources communautaires ou privées, souvent tarifées.

Pour la direction de l'établissement, les services seront maintenus grâce à une réorganisation du travail et les listes d'attentes allongées ne seront que temporaires.

Pour le RIOCM, les soins à domicile devraient être assumés par les établissements publics en respectant les principes d'accès, de gratuité et d'universalité. Nous constatons avec inquiétude une réduction importante de la capacité des établissements à répondre aux besoins de la population et un recours grandissant aux familles, aux aidantes et aidants naturels, aux organismes communautaires ou encore à des entreprises privées ou d'économie sociale.

La situation des coupures au CSSS Jeanne-Mance est un symbole important des luttes que nous menons et devons mener, à Montréal et dans le

reste du Québec, pour l'accès universel aux soins de santé et services sociaux.

Les services de popote roulante après *La Petite marmite*?

Le CSSS a définitivement mis fin, le 31 mars dernier, au financement de la popote roulante *La Petite marmite*. L'organisme Projet Changement, qui était le gestionnaire du projet, a donné son accord à cette décision. Dans un communiqué du 3 mars 2011, le CSSS assure que: «Les 33 personnes qui bénéficient actuellement de ces services continueront de recevoir des repas chauds de qualité livrés à domicile.»

Le CSSS a fait appel à des organismes du territoire pour prendre le relais, soit l'Association des popotes roulantes du Grand Montréal, le Santropol Roulant ainsi que d'autres popotes du quartier.

Rejointe au téléphone, la directrice de l'Association des popotes roulantes du Montréal Métropolitain, M^{me} Huguette Roy, a déclaré au RIOCM que la transition s'opérait de manière satisfaisante et que chacune des personnes âgées avait été rencontrée pour que la transition se passe bien. Les personnes âgées pourront commander d'avance des repas pour la fin de semaine. Lors de la tournée des 33 bénéficiaires de *La Petite marmite*, M^{me} Roy affirme avoir été préoccupée de découvrir certaines personnes âgées dans un état de santé très précaire, ayant de lourds besoins en termes de soins à domicile. La précarité financière des popotes roulantes dans le contexte actuel est aussi une inquiétude alors que la demande augmente.

Du côté du Santropol Roulant, M^{me} Kateri Décary, coordonnatrice des relations clients, affirme que l'organisme n'a eu à reprendre aucun client en lien avec la fermeture de *La Petite marmite*, mais elle souhaite qu'aucune des personnes âgées ne soit laissée pour compte. L'organisme note aussi un alourdissement des besoins en soutien à domicile chez sa clientèle actuelle.

Pour le RIOCM, le fait que les visites de livraison ne soient plus offertes la fin de semaine demeure une importante préoccupation compte tenu de

Couper dans les services,
c'est
MALADE!

Manifestation citoyenne
5 mai 2011, à 16 h  MONT-ROYAL

Nous ne voulons pas assister à la détérioration de la qualité des services de santé et des services sociaux sans réagir!
Demandons un réinvestissement au CSSS Jeanne-Mance! Pour que nous ayons des services à la hauteur de nos besoins.

l'état de santé précaire de plusieurs des personnes âgées du territoire. Le CSSS affirme au RIOCM que des mesures ont été mises en place pour assurer un suivi les fins de semaine et que la majorité d'entre elles reçoivent déjà de l'aide à domicile du CSSS.

Par contre, considérant le manque de ressources des CSSS pour l'aide à domicile, le RIOCM demeure inquiet de la capacité de l'établissement à répondre adéquatement aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie. La situation financière actuelle du réseau de la santé et des services sociaux n'est, à cet égard, pas très rassurante.

Manifestation citoyenne le 5 mai!

L'accès aux services était et continuera d'être difficile dans le quartier et c'est pourquoi une marche citoyenne aura lieu le 5 mai prochain, à 16h, au métro Mont-Royal, pour exiger que le CSSS, l'Agence et le MSSS trouvent de toute urgence un moyen de refinancer les services publics de santé et de services sociaux.

La population des quartiers Centre-Sud, Plateau Mont-Royal et du Mile-End sont toujours inquiets des coupures de services au CSSS Jeanne-Mance. Plusieurs organismes communautaires, des familles, des travailleuses et travailleurs seront de la partie... Y serez-vous?

Cet article est la suite d'une série d'entrevues et de visites chez des organismes membres du RIOCM. Ces portraits d'organismes se veulent un velours à leurs actions, à leur dynamisme et aux convictions qui les animent. C'est également pour que les organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux développent une connaissance mutuelle que le RIOCM a pensé cette série d'articles.

L'Exode: une maison avec vue sur le cœur!

PAR CATHERYN ROY-GOYETTE
RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

À deux pas du Stade olympique, se trouvent des marathoniens d'un type bien particulier. Des hommes et des femmes qui s'engagent dans la longue marche pour reprendre le contrôle de leur vie. Depuis maintenant 20 ans, l'Exode se voue à la réinsertion des personnes ayant une problématique en toxicomanie ou d'autres dépendances. C'est d'ailleurs l'un des seuls organismes certifiés à Montréal qui se consacre principalement à la réinsertion sociale, étape cruciale après les périodes de désintoxication et de thérapie. Comme une vaste majorité de groupes communautaires du Québec, l'Exode est né à l'initiative de communautés religieuses. Plus particulièrement, les Oblats et les Sœurs de la Providence. Mais face au vieillissement de leur communauté, les Oblats ont dû faire le difficile choix de se retirer financièrement de l'organisme, non sans laisser un héritage immobilier indispensable pour l'Exode.

Malgré tout, les demandes d'aide sont toujours plus grandes et l'espace supplémentaire n'est pas facilement au rendez-vous. Comment faire le poids devant les riches promoteurs immobiliers et

le besoin grandissant pour les centres de personnes âgées? C'est grâce à la Société d'habitation du Québec (SHQ) que l'Exode a pu ouvrir un nouveau pavillon dans le quartier St-Henri afin d'offrir un service d'hébergement et de dépannage, une entente de services avec le Centre Dollars-Cormier.

Centre de répit-dégrisement

L'Exode a également répondu à l'appel de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal afin d'assurer le service du futur Centre de répit-dégrisement annoncé cet été. Ce Centre assurera une continuité des services pour les personnes intoxiquées qui ne peuvent pas se présenter dans les grands refuges et qui se retrouvent trop souvent laissés seuls à elles-mêmes dans la rue. Ces personnes pourront bientôt être recommandées au Centre, pour y passer un maximum de 72 heures, et être soutenues par un personnel spécialisé.

Rapports Hommes-Femmes

Plusieurs personnes ont émis des inquiétudes face à la sécurité des femmes qui fréquenteront le Centre. À cette question, Martin Lafortune, directeur général de l'Exode, se veut rassurant. Prenant exemple sur les deux pavillons déjà existants, les hommes et les femmes vivent dans un même milieu. Selon lui, tout repose sur une disposition intelligente des lieux afin d'assurer l'intimité et la sécurité de chacun et chacune. Zone de chambres bien séparée, buanderies et salons respectifs sont autant d'éléments qui assurent une division claire. Malgré tout, M. Lafortune plaide pour un certain degré de mixité qui reflète davantage la vie en société ainsi que les conditions qui prévalent dans les centres hospitaliers et les centres publics de désintoxication.

En 20 ans d'existence, l'Exode a traversé bien des épreuves et relevé plusieurs grands défis. Nous leur souhaitons un avenir rempli de succès et de nouveaux projets!



“ L'Exode m'a aidée à retrouver une dignité, une confiance en moi et une force qui me permet aujourd'hui de poursuivre mon cheminement dans la sobriété. ”

-N.



Un printemps sous le thème de la mobilisation

PAR CATHERYN ROY-GOYETTE
RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Ce printemps, le Québec a connu plusieurs mobilisations qui nous laissent présager un automne chaud. Mais avant de spéculer sur l'avenir, nous tenons à revenir sur les actions de résistance relatives aux derniers budgets du ministre Bachand.

Un budget équitable : une question de choix

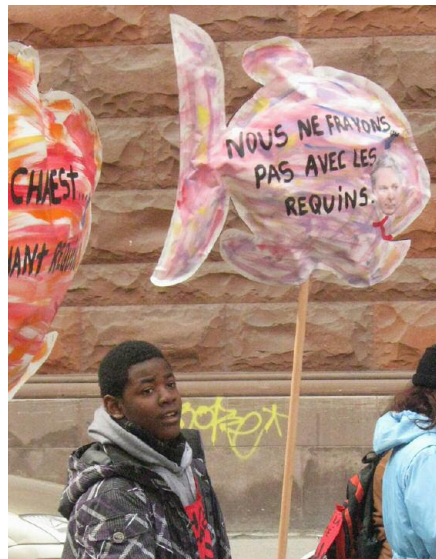
Plusieurs d'entre vous ont certainement participé à la grande manifestation pré-budgétaire du 12 mars dernier. Quelle force que d'être plus de 50 000 personnes, provenant de toutes les régions du Québec, à clamer haut et fort notre soif de justice sociale et notre colère devant les choix désastreux du gouvernement! Rappelons que cette manifestation fut organisée conjointement par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, née à l'automne 2009, ainsi que l'Alliance sociale, qui regroupe les grandes centrales syndicales.

Chapeau à la mobilisation des groupes communautaires!

Les groupes communautaires montréalais ont largement répondu à l'appel des organisateurs. En plus de se déplacer en grand nombre lors de la manifestation, plusieurs groupes ont tenu des ateliers de formation sur les alternatives fiscales et sociales aux politiques actuelles. En tout, c'est plus de 1 000 personnes de l'île de Montréal qui y ont participé. Gageons que cet exercice d'éducation populaire laissera des traces bien plus durables que cette marche collective de quelques heures.

Les gouvernements complices des requins de la finance

C'est malheureusement sans surprise que le ministre Bachand a dévoilé son deuxième budget à caractère hautement régressif. Faire payer la classe moyenne et les personnes en situation



SOURCE : JULIE LEBLANC, LA VIREVOUTE

▲ Des dizaines de milliers de citoyens et de citoyennes ont défilé dans les rues de Montréal le 12 mars dernier pour exiger un budget équitable.

◀ L'action colorée du 1^{er} avril 2011 a démontré le talent artistique des militants et militantes!

de pauvreté pour épargner les grandes entreprises et les plus fortunés. Voilà la triste logique de l'exercice budgétaire du gouvernement libéral. Devant ce manque de volonté de notre classe politique, la Coalition montréalaise pour la survie des services publics a donc organisé une action post-budgétaire colorée le 1^{er} avril dernier. «Y'en a marre de se faire prendre pour des poissons!», était le cri du cœur lancé par les militants et militantes réunis devant les bureaux de la Banque HSBC, reine de l'évasion fiscale, situés dans le même édifice que ceux du premier ministre Jean Charest.

Prochaine action

Rendez-vous le 6 juin prochain devant la conférence de Montréal qui réunit chaque année les grands de ce monde. Cette année, nous ne les laisserons pas décider tranquillement quelle partie de nos avoirs collectifs ils pourront se mettre sous la dent afin de gonfler inexorablement leurs gigantesques profits.

Pour plus d'information, consultez le site web de la Coalition : www.nonauxhausses.org



La contribution santé: où ira votre cotisation ?

PAR CLAUDELLE CYR
AGENTE D'ANALYSE, DE LIAISON ET DE FORMATION

Au moment d'écrire ces lignes, la majorité d'entre nous aura déjà envoyé notre déclaration provinciale d'impôt pour l'année 2010.

La grande nouveauté cette année est l'ajout d'une contribution santé: 25 \$ cette année, 100 \$ l'an prochain et 200 \$ à compter de 2012, et pour les années suivantes tout laisse croire que cette contribution ira en augmentant. Cette contribution sera versée dans le Fonds pour le financement des établissements de santé.

À quoi servira cette contribution ?

La réponse à cette question étonne, car, loin de financer l'accès à des services ou d'améliorer l'offre, elle servira plutôt à financer les établissements de santé en fonction des critères d'efficacité et de performance, c'est-à-dire sur la base du volume d'interventions plutôt que sur la qualité des soins.

Selon l'analyse de la Coalition solidarité santé, «plutôt que d'améliorer le réseau actuel, d'accroître l'accessibilité à un médecin de famille, de réduire les listes d'attente et de développer les soins à domicile, ce financement risque fort de servir à réduire le déficit des établissements. Leur financement dépendra de la performance économique de leurs administrateurs, de leur capacité d'autofinancer les activités. Avec la pression des indicateurs de performance qui ne tiennent pas compte de la prévention et du suivi des patients, la réduction des durées de séjour à l'hôpital, par exemple, devient vite une façon d'atteindre des objectifs à court terme au détriment d'une vision globale à long terme».

Attention au seuil d'exemption !

Tous les adultes du Québec doivent payer la contribution santé. Cependant, des seuils d'exemption sont prévus en fonction de la situation (avec ou sans enfant) et du revenu familial. Par exemple, une personne seule sans enfant n'aura pas à payer de contribution si elle a un revenu annuel égal ou inférieur à 14 080 \$.



De même, un couple avec deux enfants à charge n'aura pas à payer si le revenu familial est égal ou inférieur à 28 696 \$. Dans une situation de couple, une personne qui gagne un revenu annuel de 10 000 \$ pourrait tout de même payer la contribution si le salaire de son conjoint amène un revenu familial de plus de 28 696 \$, c'est-à-dire si l'autre personne gagne plus de 18 696 \$ par année ! Cette famille devra payer 400 \$ dans deux ans, tout comme la famille qui a un revenu de 200 000 \$ par année...

Nous sommes très loin d'un système d'imposition progressif, basé sur la capacité de payer des ménages. Est-il vraiment utile de rappeler que cette façon de calculer en fonction du revenu familial touche encore une fois majoritairement les femmes ? Au passage, il faut ajouter que seuls les particuliers cotisent à ce Fonds de santé, les entreprises en sont exemptées.

Une brèche importante

Loin d'être anodine, cette nouvelle forme de financement ouvre une brèche importante dans le mode de financement de nos services publics, jusqu'ici payés à partir de l'impôt sur le revenu. Verra-t-on ce genre de contribution devenir le mode d'imposition pour nos services publics tels que l'éducation, le transport, l'environnement, etc. ?

Les organismes communautaires travaillent avec des gens essentiellement démunis sur le plan économique. Nous constatons tous les jours les effets de la multiplication des tarifs auprès des personnes seules et des familles. Les banques alimentaires, les associations de consommateurs, les organismes d'aide aux sans-abris, etc. voient de plus en plus de travailleurs et travailleuses à faible revenu qui peinent à joindre les deux bouts, qui viennent demander de l'aide. L'érosion de nos services publics entraîne nécessairement une tarification de plus en plus directe dans les poches des contribuables, même celles des plus démunis. Ce n'est pas l'argent qui manque au Québec, mais bien une vision sociale qui permette de faire d'autres choix. Plusieurs alternatives sont possibles et pour cela il faut du courage politique, ce que ne semble pas avoir notre gouvernement actuel.

NON à la contribution santé, en ligne :
http://cssante.typepad.com/files/texte_contribution_css.pdf



CONVENTION PSOC

Les groupes seront consultés cet automne

Le groupe de travail communautaire-ministère s'est réuni à trois reprises depuis sa formation. Au niveau du contenu, les échanges ont permis de voir que le MSSS et les agences semblent comprendre nos demandes. Ils ont d'ailleurs présenté des pistes de modifications sur certains éléments, dont le fait qu'il y aurait un seul modèle de convention (harmonisée), que la convention s'inscrirait en cohérence avec les documents existants, que les mesures seraient encadrées dans des processus définis (délais, motifs, appels par exemple) et que les annexes ne pourraient être modifiées en cours de route. Le MSSS et les agences ont aussi été sensibles au fait que la convention prévoyait des mesures s'appliquant à tous les organismes communautaires alors qu'elles n'étaient nécessaires que dans des cas exceptionnels.

Lors de la prochaine rencontre, le 5 mai prochain, le MSSS présentera un second projet de convention qui fera l'objet de discussions lors de la prochaine rencontre nationale de la CTROC.

Par la suite, le 16 juin, le Groupe de travail se réunira à nouveau avec l'objectif d'avoir une convention à présenter aux groupes communautaires cet automne pour consultation. À suivre!



38^e semaine de la Dignité des personnes assistées sociales du Québec

Du 2 au 8 mai prochain, se déroulera une semaine toute particulière pour plusieurs québécois et québécoises. En effet, la semaine de la Dignité des personnes assistées sociales du Québec est un évènement qui vise à sensibiliser tant les gouvernements que la population sur la dure réalité vécue par ces personnes. Combattre les préjugés n'est certes pas facile en ces temps d'individualisme et de surconsommation mais les personnes assistées sociales du Québec n'ont pas dit leur dernier mot. Nous vous souhaitons donc une bonne semaine!

NON CONVENTION PSOC



Pour nous joindre : 65, rue de Castelnau Ouest, bur. 401
Montréal (Québec) H2R 2W3
Téléphone : 514.277.1118 • Télécopieur : 514.277.2333
Courriel : info@riocm.ca • Site web : www.riocm.ca

COORDINATION, RÉDACTION,
RÉVISION ET CORRECTION : Sébastien Rivard,
Claudelle Cyr, Cathryn Roy-Goyette
CORRECTION : Valérie Soly
GRAPHISME : Diane Héroux

**Votre organisme
n'est pas membre
du RIOCM ?**

CLIQUEZ ICI
[www.riocm.ca/
devenir-membre.
html](http://www.riocm.ca/devenir-membre.html)